



PROGRAMME DE FORMATION TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR (TP CTRMP)

PRESENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

Le conducteur du transport routier de marchandises sur porteur réalise des opérations de transport routier au moyen de véhicules dont la masse maximale admissible en charge est supérieure à 3,5 tonnes. Il assure l'acheminement des marchandises dans le respect de la réglementation en vigueur et met en œuvre les moyens de manutention nécessaires pour en garantir l'enlèvement et la livraison en toute sécurité.

OBJECTIFS

- ✓ Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité.
- ✓ Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité.
- ✓ Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule porteur du groupe lourd.
- ✓ Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises.
- ✓ Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation et mettre à jour les documents relatifs au transport et à son organisation

PUBLIC CONCERNE

Toutes personnes désireuses d'accéder à la conduite de véhicule affecté au transport de marchandises ou de matériel dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 7,5 tonnes

PREREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES :

Titulaire du permis B français, en cours de validité
Avoir 18 ans minimum
Niveau de français permettant de comprendre les consignes, évalué lors d'un échange préalable.
Être apte médicalement conformément à la réglementation relative au contrôle médical de l'aptitude à la conduite
Être en règle avec les obligations de recensement (pour les personnes de nationalité française de moins de 25 ans)
Être résident en France depuis plus de 6 mois et être titulaire d'un titre de séjour valide (pour les personnes de nationalité étrangère)
Satisfaire à une évaluation
Toute demande d'inscription fait l'objet d'une analyse préalable afin de vérifier l'adéquation entre les besoins du bénéficiaire, les objectifs de la formation et les prérequis.

DURÉE DE LA FORMATION :

434 heures – 62 jours

LIEU DE LA FORMATION

Dans nos centres de Bouliac, Bon-Encontre et Marmande

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique,
Salles de cours équipées de moyens multimédias
Véhicules de catégorie C conformes aux exigences permis de conduire
Pistes de manœuvre conformes aux exigences permis de conduire avec petit matériel nécessaire aux évolutions sur plateau (cônes...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Examen plateau-Examen conduite
Mise en situation professionnelle
ETG (code de la route) - si plus de 5 ans
Dossier professionnel
Entretien technique de 30 minutes
Entretien final de 30 minutes

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Feuille d'émargement à la demi-journée
Si réussite à la session de validation, délivrance du titre professionnel correspondant par le ministère du travail (obtention du certificat ADR formation de base).
Questionnaire de satisfaction



INTERVENANTS :

La formation est assurée par des formateurs diplômés et habilités par la DREETS pour la réalisation des formations sanctionnées par un titre professionnel

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

David LEFIN

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Toute demande fait l'objet d'une étude individualisée afin d'adapter, dans la mesure du possible, les modalités pédagogiques.

Référente handicap : Valérie Bernard
valerie.bernard@sc-formation.fr
05 32 09 12 90

CALENDRIER

Le calendrier des sessions est disponible sur le site internet :
<https://www.securiteconduite.fr>

COÛT

Une proposition tarifaire détaillée est transmise sur demande et préalablement à toute inscription.

MODALITES DE FINANCEMENT :

Les actions de formation peuvent être financées selon la situation du bénéficiaire et les dispositifs en vigueur :

- CPF (Compte Personnel de Formation) : mobilisation de vos droits acquis
- Employeur : prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences
- OPCO : financement possible selon votre branche professionnelle
- France Travail : aides disponibles pour les demandeurs d'emploi (AIF)
- Aides régionales ou spécifiques : selon votre profil
- Autofinancement : possibilité de paiement individuel (facilités possibles)

Un devis est transmis sur demande avant l'entrée en formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

L'inscription est validée après : Réception de la convention de formation signée. Acceptation du devis avec la mention « bon pour accord » Le cas échéant, réception de l'accord de financement L'entrée en formation est conditionnée à la complétude du dossier administratif.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code RNCP/RS : RNCP39796
- Nom du certificateur Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion
- Niveau de la certification : Niveau 3
- Date d'enregistrement : 31-12 - 2024



CONTENU DE LA FORMATION

Conforme au REAC Référentiel Emploi Activité Compétence

Vérification du respect des prérequis

Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels

Présentation de la formation et des modalités de réalisation présentielle selon le calendrier établi par le centre de formation

Modalités pratiques

Tour de table

Evaluation d'auto-positionnement

Réaliser, en sécurité, un transport de marchandises avec un véhicule porteur du groupe lourd

Thème 1 Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité

- ✓ Respecter les dispositions prévues par le code des transports relatives à la réglementation nationale.
- ✓ Appliquer les dispositions prévues par la réglementation sociale européenne des temps de conduite et de repos (RSE).
- ✓ Appliquer la réglementation liée au transport de marchandises dangereuses (TMD).
- ✓ En toutes circonstances, respecter le code de la route et notamment les dispositions relatives aux poids lourds.
- ✓ Manipuler le tachygraphe dans le respect de ces réglementations.
- ✓ Actualiser ses connaissances et savoir-faire suivant le calendrier réglementaire.

Thème 2 Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité

- ✓ Vérifier l'état général du véhicule, la propreté intérieure, extérieure et celle du compartiment de chargement et signaler toute anomalie au service concerné.
- ✓ Identifier les caractéristiques réglementaires et techniques du véhicule, contrôler le fonctionnement des éléments mécaniques et électroniques, circuits, dispositifs et équipements spécifiques.
- ✓ Contrôler les éléments de sécurité relatifs à l'attelage.
- ✓ Effectuer l'appoint des différents fluides, carburant et additifs nécessaires au fonctionnement du véhicule en intégrant les principes du développement durable.
- ✓ Contrôler la présence et la validité des documents de bord obligatoires, notamment ceux liés aux déplacements internationaux.
- ✓ Vérifier le fonctionnement des différents dispositifs d'enregistrement.

Thème 3 Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule porteur du groupe lourd

Conduire le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité en tenant compte des caractéristiques de l'ensemble des véhicules, du trafic, des conditions météorologiques, de la topographie des lieux, de l'itinéraire emprunté et de la nature des marchandises.

Prendre toute disposition afin de préserver la marchandise et les intérêts des clients.

Appliquer les consignes reçues et respecter les règles de circulation.

Franchir en sécurité les infrastructures à risques.

Effectuer en sécurité et avec précision les manœuvres nécessaires, à la mise en route, en circulation et lors du stationnement.

Appliquer les principes de l'éco conduite.

À l'aide de moyens de paiement fournis par l'entreprise, acquitter toute taxe routière et effectuer les pleins des réservoirs en carburant, additif ou autre source d'énergie



Thème 4 Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises

- ✓ En tenant compte des contraintes du transport et des marchandises, élaborer un plan de chargement, un ordre d'enlèvements et de livraisons, ou appliquer ce qui a été défini
- ✓ Contrôler et effectuer le chargement et le déchargement.
- ✓ Transmettre les informations de répartition, de calage et d'arrimage ou les effectuer.
- ✓ Utiliser en sécurité des moyens de manutention manuels ou mécanisés.
- ✓ Identifier, contrôler, renseigner, émarger et faire émarger les documents accompagnant les marchandises.
- ✓ A l'enlèvement, ou à la livraison, en cas de non-conformité des marchandises lors des contrôles quantitatifs et qualitatifs, informer le service exploitation et se conformer aux instructions reçues.
- ✓ Suivant les engagements contractuels, effectuer l'échange des supports de charge et emballages consignés et procéder à l'encaissement des sommes dues

Thème 5 Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation

- ✓ Appliquer la réglementation liée au transport de marchandises dangereuses (TMD).
- ✓ Respecter les protocoles de sécurité, appliquer les préconisations concernant la prévention des risques liés à l'activité physique, et porter les Equipements de protection Individuelle (EPI)
- ✓ Connaître les effets et les risques liés à toute forme d'addictions, comme la consommation d'alcool, de médicaments, de drogues et à l'usage d'écran ou autres perturbateurs de conduite.
- ✓ En présence d'incident ou d'accident, appliquer et faire appliquer les procédures de protection et d'alerte.
- ✓ A l'apparition de tout signe de dysfonctionnement concernant le véhicule, en déterminer l'origine et alerter le service concerné. Le cas échéant, rédiger un constat européen d'accident en format papier ou numérique, suivant les consignes en vigueur dans l'entreprise.
- ✓ Effectuer les vérifications nécessaires et prendre les dispositions appropriées par rapport à la criminalité et au trafic de clandestins.

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

- ✓ Agir en faveur de la prévention des risques liés à l'activité professionnelle.
- ✓ Communiquer avec le service exploitation.
- ✓ Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi.
- ✓ Mobiliser un comportement orienté client et une posture de prestation de service.
- ✓ Utiliser les technologies de l'information et les outils numériques dédiés au transport dans le respect des recommandations de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)

**DÉCOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR NOTRE
SITE INTERNET**

<https://www.securiteconduite.fr>